

Réseau
pour le dialogue entre
science et politique

future
science & politique

Compte rendu de la session d'hiver 2018

Madame, Monsieur

Pendant la session d'hiver 2018, les membres du Parlement ont élu deux nouvelles conseillères fédérales. Ce changement dans le gouvernement est aussi lié au départ du chef sortant du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFER), le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Au cours des six dernières années, ce dernier aura accordé une grande importance aux lettres F et R de son département et souligné que la formation et la recherche sont la base d'une économie suisse compétitive. Les hautes écoles et les institutions de recherche suisses remercient Johann Schneider-Ammann pour son soutien et lui souhaitent le meilleur pour l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Les crédits FRI augmentés de 101 millions dans le budget 2019

Au cours de la session d'hiver, le Conseil national et le Conseil des Etats ont décidé du budget pour l'année 2019 (**18.041**). Dans ce contexte, le Parlement a augmenté de 101 millions de francs au total le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Dans son projet de budget, le Conseil fédéral avait d'abord prévu un financement FRI inférieur de 165 millions de francs par rapport à ce qu'avait

décidé le Parlement dans le cadre des arrêtés du Message FRI 2017-2020, en automne 2016.

Durant la première semaine de la session, le Conseil national a approuvé à une courte majorité une série de propositions minoritaires venant de sa Commission des finances (CdF-N). Il a ainsi soutenu une augmentation des moyens financiers en faveur du Domaine des EPF, des universités et des hautes écoles spécialisées cantonales, du Fonds national suisse (FNS), de la formation professionnelle, des allocations de formation, ainsi que des établissements de recherche d'importance nationale. Pendant la deuxième semaine de la session d'hiver, le Conseil des Etats a approuvé les propositions majoritaires de la CdF-E et a ainsi suivi la Chambre du peuple sur la plupart des points. Les deux Chambres ont éliminé les dernières divergences concernant le financement FRI 2019 au cours des délibérations qui ont suivi.

Le résultat d'un compromis

Le Parlement a augmenté de 30 millions de francs les moyens financiers pour le Domaine des EPF. Les contributions de base aux universités cantonales ont été augmentées de 15 millions de francs; celles des hautes écoles spécialisées de 11,4 millions de francs. Les contributions de base au FNS sont supérieures de 21,8 millions de francs. Les moyens financiers en faveur des acteurs de la formation professionnelle (contributions forfaitaires et contributions liées à des innovations et à des projets) ont été augmentés de 19 millions de francs. Par ailleurs, les deux Chambres ont augmenté les crédits pour les allocations de formation de 0,8 million, ceux pour la formation continue de 0,2 million et ceux pour les établissements de recherche d'importance nationale de 3 millions de francs.

Avec ces décisions sur le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation, les Chambres fédérales se sont entendues sur un compromis entre la planification budgétaire du Conseil fédéral et le cadre financier décidé par le Parlement pour 2019 dans le cadre du Message FRI 2017-2020.

 **Protocole du Conseil national du 29 novembre 2018**

 **Protocole du Conseil des Etats du 3 décembre 2018**

 **Protocole du Conseil national du 6 décembre 2018**

 **Protocole du Conseil des Etats du 10 décembre 2018**

Révision de la LDA: moins d'obstacles pour la science

Le dernier jour de la session, le Conseil national a approuvé à l'unanimité la révision de la Loi sur le droit d'auteur (LDA) (17.069). La LDA adaptée vise à mieux exploiter les opportunités offertes par la numérisation. Par cette loi, la Chambre du peuple s'est aussi prononcée en faveur de différentes nouveautés, incontestées lors des débats parlementaires, qui profitent à la recherche et au domaine des bibliothèques.

Aussi, la LDA pose désormais un cadre légal pour le «Text and Data Mining». La copie et le stockage de grands volumes de données (Big Data) à des fins scientifiques sont autorisés sous certaines conditions. En outre, les conditions cadres adaptées dans la LDA facilitent la recherche d'informations, ce qui est notamment important pour la recherche. Grâce aux nouveaux droits concernant les inventaires, les archives et les bibliothèques sont autorisées à rendre accessibles dans leur catalogue en ligne, en plus des indications bibliographiques, les principales informations sur leurs collections – comme par exemple les tables des matières ou de courts résumés des articles scientifiques ou des livres. La possibilité des licences collectives étendues facilite également l'utilisation de grandes collections d'œuvres publiées issues de bibliothèques et d'archives.

Un pas vers l'Open Science

Avec ces différentes modifications, la Loi suisse sur le droit d'auteur fait un pas important en direction d'une science ouverte (Open Science). Le Conseil des Etats se penchera sur la révision de la loi en 2019.

 **Protocole du Conseil national du 13 décembre 2018**

➤ **Protocole du Conseil national du 14 décembre 2018**

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

- ... approuvé sans opposition, au Conseil national, deux motions (**18.4087** et **18.4088**) de leur Commission des finances, qui demandaient que la station de recherche agronomique Agroscope soit répartie sur plusieurs sites et exemptée de mesures d'économies. Comme le Conseil fédéral est déjà revenu sur ses plans initiaux de centralisation, ces propositions sont devenues caduques.
- ... approuvé, au Conseil national, une motion (**18.3240**) de la conseillère aux Etats Anita Fetz. Celle-ci demande un renforcement des écoles supérieures proposant des filières de formation reconnues par la Confédération. Les diplômes des écoles supérieures doivent être mieux positionnés aux niveaux national et international comme faisant partie de la formation professionnelle supérieure. Le Conseil national a toutefois modifié le texte de l'intervention à la demande de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N): contrairement au Conseil des Etats, la Chambre du peuple veut renoncer à la protection des appellations, aux titres fédéraux et aux diplômes fédéraux. Le Conseil des Etats va donc se pencher à nouveau sur cette motion.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ Mise en œuvre des objectifs de développement durable. Rôle de la recherche et de l'innovation

Interpellation (18.3762) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC).
Déposée le 13 septembre 2018.
Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2018.

➤ Professions médicales. Reconnaissance de la maturité suisse comme preuve des connaissances linguistiques requises

Motion (18.3822) de la conseillère nationale Regine Sauter (PLR).
Déposée le 25 septembre 2018.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 30 novembre 2018.

➤ Création d'un programme national de recherche sur la maladie d'Alzheimer

Motion (18.3835) du conseiller national Christoph Eymann (PLR).
Déposée le 25 septembre 2018.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 novembre 2018.

➤ Pour une simplification de la résiliation des rapports de travail des professeurs des EPF par le Conseil des EPF

Motion (18.3850) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 26 septembre 2018.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 novembre 2018.

➤ Jours de congé à choix pour les apprentis

Interpellation (18.3887) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 27 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 14 novembre 2018.

➤ Dissémination expérimentale de manioc génétiquement modifié par l'EPFZ au Nigeria. Obligations internationales de la Suisse en matière de politique de développement

Interpellation (18.3890) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 27 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 21 novembre 2018.

➤ Freiner la précarisation des jeunes liée au rallongement de leurs études

Interpellation (18.3906) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC).

Déposée le 27 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 14 novembre 2018.

➤ Fonds pour la formation continue financés par les branches

Motion (18.3933) du conseiller aux Etats Beat Vonlanthen (PDC).

Déposée le 27 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 novembre 2018.

➤ Renforcer l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Postulat (18.3959) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).

Déposé le 27 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 30 novembre 2018.

➤ Positionner la Suisse comme leader dans le domaine de l'intelligence artificielle et du «machine learning»

Postulat (18.4032) du conseiller national Samuel Bendahan (PS).

Déposé le 28 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 novembre 2018.

➤ Formation continue et reconversion professionnelle. Bientôt une vraie offensive en faveur des salariés?

Interpellation (18.4046) du conseiller national Mathias Reynard (PS).

Déposée le 28 septembre 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 14 novembre 2018.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

➤ Accord institutionnel entre la Suisse et l'UE. Pas de signature du Conseil fédéral

Motion (18.4165) du conseiller aux Etats Thomas Minder (sans parti).

Déposée le 10 décembre 2018.

➤ Les potentiels de synergie pour l'encouragement de l'innovation dans les régions sont-ils suffisamment exploités?

Interpellation (18.4171) du conseiller national Thomas Egger (PDC).
Déposée le 11 décembre 2018.

➤ Ne tue-t-on pas le marché du travail en élevant trop les exigences de certains CFC? Quid de nos jeunes en rupture de contrat durant la formation?

Interpellation (18.4184) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposée le 12 décembre 2018.

➤ Agroscope – choisir le site de manière compréhensible

Motion (18.4199) du conseiller national Christian Lohr (PDC).
Déposée le 12 décembre 2018.

➤ Création d'une infrastructure de données moderne avec des données structurées sur les patients pour encourager la recherche humaine

Motion (18.4203) du conseiller national Christoph Eymann (PLR).
Déposée le 12 décembre 2018.

➤ La Confédération ne doit pas faire concurrence aux entreprises et aux start-up

Postulat (18.4298) du conseiller national Thomas Burgherr (UDC).
Déposé le 14 décembre 2018.

➤ Potentiel des logiciels Open Source dans le système de formation suisse

Interpellation (18.4299) de la conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD).

Déposée le 14 décembre 2018.

➤ Inégalités sociales dans le système de formation

Interpellation (18.4397) de la conseillère nationale Sibel Arslan (BASTA).

Déposée le 14 décembre 2018.

➤ Chargé de prendre des mesures fiscales pour les start-up, le Conseil fédéral doit commencer par définir cette catégorie d'entreprises fondées sur la science

Interpellation (18.4402) du conseiller national Fathi Derder (PLR).

Déposée le 14 décembre 2018.

➤ Fiscalité des start-up: comment le Conseil fédéral va-t-il consulter ces entreprises?

Interpellation (18.4403) du conseiller national Fathi Derder (PLR).

Déposée le 14 décembre 2018.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

18 décembre 2018
